

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
E-mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : EAU/AUT/23/0621)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, N° : EAU/AUT/23/0621-A du 27 octobre 2023, Monsieur Carlo Stammet est autorisé à procéder à l'extraction d'énergie thermique à partir du substratum géologique dans le cadre de l'aménagement et de l'exploitation de 4 forages pour pompe à chaleur,

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 20 novembre 2023.

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a horizontal line and a diagonal stroke.